

Informations de base	
2014/3022(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Informations que les autorités compétentes doivent fournir à l'Autorité européenne des marchés financiers Complétant 2009/0064(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/3022(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2009/0064(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/02419